

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001734100138	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC COEUR D'HERAULT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	36

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 919 000,00	1 919 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 919 000,00	1 919 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 155 000,00	3 155 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 155 000,00	3 155 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 074 000,00	5 074 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	665 000,00	0,00	592 475,00	592 475,00	592 475,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	482 750,00	0,00	492 405,00	492 405,00	492 405,00
014	Atténuations de produits	91 000,00	0,00	92 820,00	92 820,00	92 820,00
65	Autres charges de gestion courante	29 250,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 268 000,00	0,00	1 212 700,00	1 212 700,00	1 212 700,00
66	Charges financières	153 000,00	0,00	171 000,00	171 000,00	171 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	14 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 455 000,00	0,00	1 387 000,00	1 387 000,00	1 387 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	300 000,00		532 000,00	532 000,00	532 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		300 000,00		532 000,00	532 000,00	532 000,00
TOTAL		1 755 000,00	0,00	1 919 000,00	1 919 000,00	1 919 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 919 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 439 000,00	0,00	1 609 000,00	1 609 000,00	1 609 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 469 000,00	0,00	1 624 000,00	1 624 000,00	1 624 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 469 000,00	0,00	1 624 000,00	1 624 000,00	1 624 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	286 000,00		295 000,00	295 000,00	295 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		286 000,00		295 000,00	295 000,00	295 000,00
TOTAL		1 755 000,00	0,00	1 919 000,00	1 919 000,00	1 919 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 919 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	237 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 + DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	495 000,00	0,00	321 803,50	321 803,50	321 803,50
21	Immobilisations corporelles	1 801 500,00	0,00	2 101 548,08	2 101 548,08	2 101 548,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	220 000,00	0,00	76 648,42	76 648,42	76 648,42
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 516 500,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	245 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	245 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 761 500,00	0,00	2 860 000,00	2 860 000,00	2 860 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	286 000,00		295 000,00	295 000,00	295 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	286 000,00		295 000,00	295 000,00	295 000,00
	TOTAL	3 047 500,00	0,00	3 155 000,00	3 155 000,00	3 155 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 155 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	820 000,00	0,00	814 749,10	814 749,10	814 749,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 927 500,00	0,00	1 698 250,90	1 698 250,90	1 698 250,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 747 500,00	0,00	2 513 000,00	2 513 000,00	2 513 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 747 500,00	0,00	2 623 000,00	2 623 000,00	2 623 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	300 000,00		532 000,00	532 000,00	532 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		300 000,00		532 000,00	532 000,00	532 000,00
TOTAL		3 047 500,00	0,00	3 155 000,00	3 155 000,00	3 155 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 155 000,00
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

237 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	592 475,00		592 475,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	492 405,00		492 405,00
014	Atténuations de produits	92 820,00		92 820,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00		35 000,00
66	Charges financières	171 000,00	0,00	171 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 300,00	0,00	3 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	532 000,00	532 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 387 000,00	532 000,00	1 919 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 919 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	295 000,00	295 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	250 000,00	0,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	321 803,50	0,00	321 803,50
21	Immobilisations corporelles (6)	2 101 548,08	0,00	2 101 548,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	76 648,42	0,00	76 648,42
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	110 000,00	0,00	110 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 860 000,00	295 000,00	3 155 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 155 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 609 000,00		1 609 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	15 000,00		15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	295 000,00	295 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 624 000,00	295 000,00	1 919 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 919 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	814 749,10	0,00	814 749,10
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 698 250,90	0,00	1 698 250,90
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		532 000,00	532 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	110 000,00	0,00	110 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 623 000,00	532 000,00	3 155 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 155 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	665 000,00	592 475,00	592 475,00
604	Achats d'études, prestations de services	250 000,00	195 000,00	195 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	200 000,00	95 000,00	95 000,00
6062	Produits de traitement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 000,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	200,00	175,00	175,00
6066	Carburants	13 000,00	13 800,00	13 800,00
6068	Autres matières et fournitures	13 000,00	12 000,00	12 000,00
611	Sous-traitance générale	25 000,00	26 000,00	26 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	13 500,00	13 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	55 000,00	110 000,00	110 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 300,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	1 500,00	1 500,00	1 500,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	16 000,00	16 000,00
6287	Remboursements de frais	10 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	15 000,00	15 000,00
6288	Autres	16 000,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	482 750,00	492 405,00	492 405,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	231 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 250,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	249 500,00	492 405,00	492 405,00
014	Atténuations de produits (7)	91 000,00	92 820,00	92 820,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	91 000,00	92 820,00	92 820,00
65	Autres charges de gestion courante	29 250,00	35 000,00	35 000,00
6531	Indemnités élus	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	14 250,00	22 000,00	22 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	15 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 268 000,00	1 212 700,00	1 212 700,00
66	Charges financières (b) (8)	153 000,00	171 000,00	171 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	143 509,40	162 821,17	162 821,17
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 990,60	-617,76	-617,76
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	8 796,59	8 796,59
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	3 300,00	3 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	3 300,00	3 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	14 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	14 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 455 000,00	1 387 000,00	1 387 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	300 000,00	532 000,00	532 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	300 000,00	532 000,00	532 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		300 000,00	532 000,00	532 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		300 000,00	532 000,00	532 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 755 000,00	1 919 000,00	1 919 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 919 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	36 056,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	36 674,30
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-617,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 439 000,00	1 609 000,00	1 609 000,00
704	Travaux	80 000,00	70 000,00	70 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 200 000,00	1 379 000,00	1 379 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	91 000,00	100 000,00	100 000,00
70613	Participations assainissement collectif	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	8 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	15 000,00	15 000,00
741	Primes d'épuration	30 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 469 000,00	1 624 000,00	1 624 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 469 000,00	1 624 000,00	1 624 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (9)	286 000,00	295 000,00	295 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	286 000,00	295 000,00	295 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		286 000,00	295 000,00	295 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 755 000,00	1 919 000,00	1 919 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 919 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	495 000,00	321 803,50	321 803,50
2031	Frais d'études	385 000,00	321 803,50	321 803,50
2051	Concessions et droits assimilés	110 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 801 500,00	2 101 548,08	2 101 548,08
21532	Réseaux d'assainissement	875 000,00	1 135 548,08	1 135 548,08
21562	Service d'assainissement	926 500,00	936 000,00	936 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	220 000,00	76 648,42	76 648,42
2313	Constructions	220 000,00	76 648,42	76 648,42
Total des dépenses d'équipement		2 516 500,00	2 500 000,00	2 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	245 000,00	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	245 000,00	250 000,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		245 000,00	250 000,00	250 000,00
458115	MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (6)	0,00	110 000,00	110 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 761 500,00	2 860 000,00	2 860 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	286 000,00	295 000,00	295 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>286 000,00</i>	<i>295 000,00</i>	<i>295 000,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>286 000,00</i>	<i>295 000,00</i>	<i>295 000,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		286 000,00	295 000,00	295 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 047 500,00	3 155 000,00	3 155 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 155 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	820 000,00	814 749,10	814 749,10
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	530 000,00	459 975,00	459 975,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	90 000,00	94 472,00	94 472,00
1313	Subv. équipt Départements	200 000,00	260 302,10	260 302,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 927 500,00	1 698 250,90	1 698 250,90
1641	Emprunts en euros	1 927 500,00	1 698 250,90	1 698 250,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 747 500,00	2 513 000,00	2 513 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458215	MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (5)	0,00	110 000,00	110 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 747 500,00	2 623 000,00	2 623 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	300 000,00	532 000,00	532 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	300 000,00	532 000,00	532 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		300 000,00	532 000,00	532 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		300 000,00	532 000,00	532 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 047 500,00	3 155 000,00	3 155 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 155 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RJ 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-9623348622	06/02/2023	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT-0006576904/TY2315/651899267	20/09/2023	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV – ANNEXES **IV**
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 745 797,55									
1641 Emprunts en euros (total)					6 745 797,55									
00000733051 - LE PUECH	CREDIT AGRICOLE	05/11/2015	01/01/2021	30/01/2021	135 000,00	F	Taux fixe à 2,77 %	Taux fixe à 2,799	2,770	EUR	T	P	O	A-1
00001207824 - OLMET	CREDIT AGRICOLE	22/06/2016	01/01/2021	01/02/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 2,19 %	Taux fixe à 2,208	2,190	EUR	T	P	O	A-1
00003319737 - CAYLAR	CREDIT AGRICOLE	17/10/2019	01/01/2021	30/04/2021	462 000,00	F	Taux fixe à 1,07 %	Taux fixe à 1,070	1,070	EUR	A	P	O	A-1
00003995137 - LE PUECH	CREDIT AGRICOLE	09/11/2020	01/01/2021	15/01/2021	123 000,00	F	Taux fixe à 0,77 %	Taux fixe à 0,770	0,770	EUR	A	P	O	A-1
013607018PR - LES RIVES	CREDIT AGRICOLE	08/07/2010	01/01/2021	02/01/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 3,88 %	Taux fixe à 3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1
01CPRK011PR - PEGAIROLLES	CREDIT AGRICOLE	12/09/2007	01/01/2021	05/01/2021	171 000,00	F	Taux fixe à 4,77 %	Taux fixe à 4,770	4,770	EUR	T	P	O	A-1
01T5F9018PR - LES PLANS	CREDIT AGRICOLE	14/04/2009	01/01/2021	14/05/2021	50 000,00	F	Taux fixe à 4,75 %	Taux fixe à 4,750	4,750	EUR	A	P	O	A-1
02LJ72019PR - FOZIERES	CREDIT AGRICOLE	29/06/2012	01/01/2021	10/01/2021	15 000,00	F	Taux fixe à 4,6 %	Taux fixe à 4,600	4,600	EUR	T	P	O	A-1
1130837 - LES RIVES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/01/2009	01/01/2021	01/02/2021	68 754,00	F	Taux fixe à 4,47 %	Taux fixe à 4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
1235647-1 - LODEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2012	01/01/2021	01/12/2021	150 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	Taux fixe à 3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
16259-1 - FOZIERES	CREDIT AGRICOLE	20/12/2013	01/01/2021	02/01/2021	45 000,00	F	Taux fixe à 4,43 %	Taux fixe à 4,430	4,430	EUR	T	P	O	A-1
4895836 - POUJOLS	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2017	01/01/2021	25/01/2021	186 000,00	F	Taux fixe à 2,19 %	Taux fixe à 2,190	2,190	EUR	T	P	O	A-1
5040775 - ROQUERDONDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/06/2014	01/01/2021	01/03/2021	100 000,00	V	(Livret A)(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5084214 - SOUBES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/02/2015	01/01/2021	01/03/2021	450 000,00	V	(Livret A)(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
5114223 - LE BOSQ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/04/2016	01/01/2021	02/01/2021	637 695,00	V	(Livret A)(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,250	1,250	EUR	T	P	O	A-1
5232088 - ST MAURICE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/12/2018	01/01/2021	02/01/2021	100 000,00	V	(Livret A)(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
5237823 - LODEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2018	01/01/2021	01/12/2023	1 800 000,00	V	(Livret A)(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
5310285 - CELLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2019	19/12/2019	01/01/2026	125 060,00	V	(Livret A)(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	EUR	X	C	O	A-1
5310286 - CELLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2019	19/12/2019	01/01/2026	45 565,00	V	(Livret A)(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	EUR	X	C	O	A-1
5478129 - LAUROUX	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2019	01/01/2021	25/01/2021	90 000,00	F	Taux fixe à 1,77 %	1,770	1,782	EUR	T	P	O	A-1
647440017 - USCLAS	CREDIT AGRICOLE	29/11/2000	01/01/2021	15/07/2021	114 336,76	F	Taux fixe à 6,24 %	6,240	6,240	EUR	A	P	O	A-1
717120017 - LES PLANS	CREDIT AGRICOLE	04/09/2001	01/01/2021	01/12/2021	95 280,64	F	Taux fixe à 5,8 %	5,800	5,800	EUR	A	P	O	A-1
72824 - LODEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2017	05/01/2018	02/01/2021	150 000,00	V	(Livret A)(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,250	1,250	EUR	A	P	O	A-1
838325019 - LES PLANS	CREDIT AGRICOLE	16/12/2003	01/01/2021	01/03/2021	45 000,00	F	Taux fixe à 4,76 %	4,760	4,760	EUR	A	P	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
8457677 - ST ETIENNE	CAISSE D'EPARGNE	27/09/2013	01/01/2021	25/02/2021	220 000,00	F	Taux fixe à 3,3 %	3,300	3,341	T	P	O	A-1
8462623 - SOUMONT	CAISSE D'EPARGNE	09/10/2013	01/01/2021	25/01/2021	200 000,00	F	Taux fixe à 3,3 %	3,300	3,341	T	P	O	A-1
9454879/22630ME - ST MAURICE	CAISSE D'EPARGNE	11/09/2020	01/01/2021	25/03/2021	54 161,36	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	1,195	T	P	O	A-1
A17101CO000 - ST JEAN	CAISSE D'EPARGNE	26/08/2010	01/01/2021	25/02/2021	176 000,00	F	Taux fixe à 3,46 %	3,460	3,505	T	C	O	A-1
A171205P000-1 - ST PIERRE	CAISSE D'EPARGNE	08/05/2012	01/01/2021	25/03/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,850	4,939	T	C	O	A-1
ALR20059656 - LA VACQUERIE	CAISSE D'EPARGNE	14/09/2005	01/01/2021	25/08/2021	30 000,00	V	(Euribor 12M + 0,4)-Floor -0,4 sur Euribor 12M	0,000	0,000	A	P	O	A-1
MIN537911EUR001 - LODEVE	SFIL CAFFIL	02/10/2006	01/01/2021	01/03/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,432	T	P	O	A-1
MON537905EUR001 EX	SFIL CAFFIL	06/01/2015	01/01/2021	01/03/2021	75 000,00	F	Taux fixe à 2,05 %	2,050	2,066	T	C	O	A-1
MON502274EUR - LES PLANS	SFIL CAFFIL	14/12/2005	01/01/2021	02/01/2021	147 500,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,770	3,770	A	P	O	A-1
MON537910EUR001 - LODEVE	SFIL CAFFIL	01/01/2021	01/01/2021	01/04/2021	108 444,79	F	Taux fixe à 4,88 %	4,880	4,880	A	P	O	A-1
MON538421EUR EX	SFIL CAFFIL	15/04/2008	01/01/2021	01/03/2021	176 000,00	F	Taux fixe à 4,86 %	4,860	4,860	A	P	O	A-1
MON538422EUR EX													
MON257803EUR - Pegairolles					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					6 745 797,55								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **IV**
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 866 327,90					162 821,17	0,00	245 202,77	36 023,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 866 327,90					162 821,17	0,00	245 202,77	36 023,81
00000733051 - LE PUECH	N	0,00	A-1	91 297,95	12,08	F	Taux fixe à 2,77 %	2,799	2 463,37	0,00	6 350,91	392,17
00001207824 - OLMET	N	0,00	A-1	69 843,00	12,83	F	Taux fixe à 2,19 %	2,208	1 491,16	0,00	4 696,96	233,82
00003319737 - CAYLAR	N	0,00	A-1	412 828,18	21,33	F	Taux fixe à 1,07 %	1,070	4 417,26	0,00	16 742,61	2 825,41
00003995137 - LE PUECH	N	0,00	A-1	105 731,11	16,04	F	Taux fixe à 0,77 %	0,770	814,13	0,00	5 845,17	737,07
013607018PR - LES RIVES	N	0,00	A-1	35 936,11	5,00	F	Taux fixe à 3,88 %	3,880	1 394,32	0,00	5 434,16	1 180,18
01CPKT011PR - PEGAIROLLES	N	0,00	A-1	109 313,87	13,76	F	Taux fixe à 4,77 %	4,856	5 114,50	0,00	5 633,58	1 167,70
01T5F8018PR - LES PLANS	N	0,00	A-1	20 095,33	5,37	F	Taux fixe à 4,75 %	4,750	964,53	0,00	2 972,99	510,59
02LJZ019PR - FOZIERES	N	0,00	A-1	4 762,20	3,52	F	Taux fixe à 4,6 %	4,680	198,71	0,00	1 191,17	36,51
1130837 - LES RIVES	N	0,00	A-1	27 217,69	5,08	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	1 216,63	0,00	4 055,18	946,20
1235647-1 - LODEVE	N	0,00	A-1	48 858,03	3,92	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	1 929,89	0,00	11 514,15	118,83
16259-1 - FOZIERES	N	0,00	A-1	27 919,28	10,00	F	Taux fixe à 4,43 %	4,504	1 200,57	0,00	2 203,15	281,65
4895836 - POUJOLS	N	0,00	A-1	73 822,17	18,57	F	Taux fixe à 2,19 %	2,208	1 590,38	0,00	3 220,94	279,17
5040775 - ROQUERONDE	N	0,00	A-1	68 421,09	15,67	V	(Livret A)(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	2 642,04	0,00	3 715,40	205,44

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
5084214 - SOUBES	N	0,00	A-1	253 125,00	11,17	V	(Livret A/Prefixe) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Prefixe)	4,000	22 500,00	9 644,02	0,00	732,23
5114223 - LE BOSQ	N	0,00	A-1	557 058,77	33,00	V	(Livret A/Prefixe) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	3,750	10 451,28	20 458,07	0,00	4 997,77
5232088 - ST MAURICE	N	0,00	A-1	90 000,00	35,00	V	A(Prefixe) (Livret A/Prefixe) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	3,750	2 500,00	2 475,00	0,00	3 272,14
5237823 - LODEVE	N	0,00	A-1	1 755 000,00	38,92	V	A(Prefixe) (Livret A/Prefixe) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	3,750	45 000,00	65 996,16	0,00	5 270,65
5310285 - CELLES	N	0,00	A-1	125 060,00	61,00	V	A(Prefixe) (Livret A/Prefixe) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	3,750	0,00	4 637,94	0,00	0,00
5310286 - CELLES	N	0,00	A-1	45 565,00	61,00	V	A(Prefixe) (Livret A/Prefixe) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	3,750	0,00	1 689,80	0,00	0,00
5478129 - LAUROUX	N	0,00	A-1	77 361,52	20,57	F	A(Prefixe) Taux fixe à 1,77 %	1,782	3 114,18	1 348,70	0,00	237,28
647440017 - USCLAS	N	0,00	A-1	24 348,22	2,54	F	Taux fixe à 6,24 %	6,240	7 629,92	1 519,35	0,00	478,15
717120017 - LES PLANS	N	0,00	A-1	19 619,00	2,92	F	Taux fixe à 5,8 %	5,800	6 174,52	1 137,92	0,00	62,62
72824 - LODEVE	N	0,00	A-1	129 130,93	24,00	V	(Livret A/Prefixe) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	3,750	4 304,70	3 551,10	0,00	4 667,98
838325019 - LES PLANS	N	0,00	A-1	3 377,05	0,17	F	A(Prefixe) Taux fixe à 4,76 %	4,760	3 377,05	160,75	0,00	0,00
8457677 - ST ETIENNE	N	0,00	A-1	154 782,15	15,15	F	Taux fixe à 3,3 %	3,341	7 947,71	5 010,13	0,00	471,09
8462623 - SOUMONT	N	0,00	A-1	118 731,56	10,07	F	Taux fixe à 3,3 %	3,341	9 903,69	3 796,43	0,00	648,43
9454879/2263IME - ST MAURICE	N	0,00	A-1	43 900,88	11,73	F	Taux fixe à 1,19 %	1,195	3 502,25	506,83	0,00	6,68
A17101CO000 - ST JEAN	N	0,00	A-1	59 400,00	6,65	F	Taux fixe à 3,46 %	3,505	8 800,00	1 941,06	0,00	170,21

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
A171205P000-1 - ST PIERRE	N	0,00	A-1	42 500,00	8,48	F	Taux fixe à 4,85 %	4,939	5 000,00	1 970,31	0,00	25,26		
ALR20059656 - LA VACQUIERIE	N	0,00	A-1	14 724,26	11,65	V	(Euribor 12M + 0,4)-Floor -0,4 sur Euribor 12M	4,510	1 066,10	665,40	0,00	151,14		
MIN537911EUR/001 - LODEVE	N	0,00	A-1	59 216,40	12,92	F	Taux fixe à 4,36 %	4,432	3 465,62	2 525,69	0,00	195,81		
MON53790EUR/001 EX MON502274EUR - LES PLANS	N	0,00	A-1	31 250,00	6,17	F	Taux fixe à 2,05 %	2,066	5 000,00	602,19	0,00	43,35		
MON537910EUR/001 - LODEVE	N	0,00	A-1	29 638,00	2,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,770	9 516,07	1 117,35	0,00	756,49		
MON538421EUR EX MON253969EUR - ST MAURICE	N	0,00	A-1	29 524,20	3,25	F	Taux fixe à 4,88 %	4,880	6 962,18	1 440,78	0,00	826,36		
MON538422EUR EX MON257803EUR - Pegarolles	N	0,00	A-1	106 969,05	13,17	F	Taux fixe à 4,86 %	4,860	5 511,23	5 198,70	0,00	4 095,34		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		4 866 327,90					245 202,77	162 821,17	0,00	36 023,81		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 866 327,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2021-12-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESEAUX	60	17/12/2020
L	GENIE CIVIL BATIMENTS	60	17/12/2020
L	OUVRAGES COURANTS TELS QUE BASSINS DE DECANTATION D OXYGENATION POSTE DE RELEVAGE	30	17/12/2020
L	EQUIPEMENTS DE TRAITEMENTS POMPES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES	10	17/12/2020
L	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10	17/12/2020
L	CHAUFFAGE Y COMPRIS CHAUDIERES INSTALLATIONS DE VENTILLATION	10	17/12/2020
L	ORGANES DE REGULATION ELECTRONIQUES CAPTEURS ETC	4	17/12/2020
L	BATIMENTS DURABLES	50	17/12/2020
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	17/12/2020
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS BATIMENTS	10	17/12/2020
L	AGENCEMENT DE TERRAINS	10	17/12/2020
L	MOBILIER DE BUREAU	10	17/12/2020
L	VEHICULES	8	17/12/2020
L	FRAIS D ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	5	17/12/2020
L	OUTILLAGE DIVERS	5	17/12/2020
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	17/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00
0	0,00	31/12/2023	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		545 000,00	I 545 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		250 000,00	250 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		295 000,00	295 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	295 000,00	295 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	545 000,00	0,00	0,00	545 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		532 000,00	III 532 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		532 000,00	532 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	532 000,00	532 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	532 000,00	0,00	0,00	0,00	532 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	545 000,00
Ressources propres disponibles	IV	532 000,00
Solde	V = IV – II (6)	-13 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 15	Intitulé de l'opération : MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581 MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (5)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)					
	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)					
	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
4 Etudes et travaux constructions de stations de traitement des eaux usées	2 205 075,00	0,00	2 205 075,00	1 001 714,71	862 000,00	341 360,29
3 Etudes et travaux de mise à niveau de stations de traitement des eaux usées	890 000,00	0,00	890 000,00	106 042,10	74 000,00	709 957,90
2 Réhabilitation des réseaux existants	1 183 445,00	0,00	1 183 445,00	294 297,59	1 056 100,00	335 377,41
1 Schéma Directeur Intercommunal de l'assainissement collectif	210 000,00	390 000,00	600 000,00	0,00	250 000,00	350 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, * emplois spécifiques * régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	448	0,00	3-3-1°	CDI Technicien
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	429	0,00	3-3-1°	CDI Technicien
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meilif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-0 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-0 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : absence temporaire d'un emploi.
3-5-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-5-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-0 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-1 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou le suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 59

Nombre de membres présents : 0 32

Nombre de suffrages exprimés : 0 43

VOTES :

Pour : 0 43

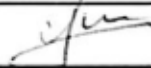
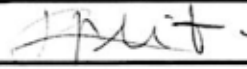
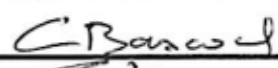



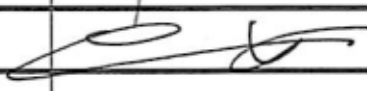

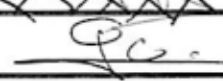
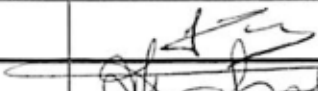


Contre : 0

Abstentions : 0

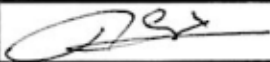
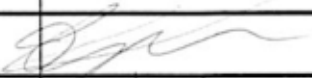
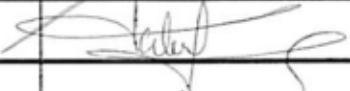
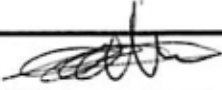


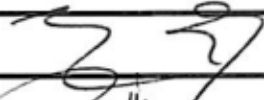
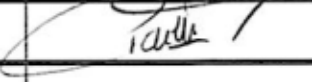
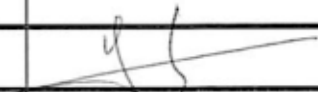
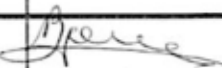

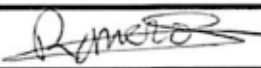

Date de convocation : 8 décembre 2023

Présenté par (1) Jean-Luc Resqui
A l'ordre, le 16 décembre 2023,
(1).

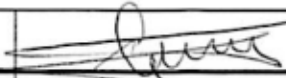

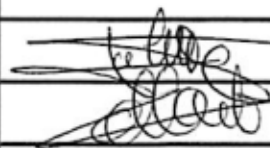


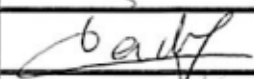
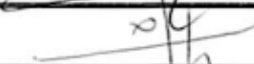
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire,
A l'ordre, le 16 décembre 2023,
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ABRIC Michel	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÏSSET Martine	
BELLAS Christian	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	
CARLES Alain	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	
CROS Ludovic	
DRUART David	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	
FALCOU Alain	
GALEOTE Monique	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	
GOURMELON Izia	
GOUTELLE Antoine	
JAHNICH Bernard	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEMAIRE Guy	
LÉVÉQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
OLIVIER Françoise	
OLLIER Eric	
PAILHOUX Jean-Paul	
PEDROS Isabelle	
PERIGALT Isabelle	
PRADEL Sophie	
REQUI Jean-Luc	
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROIG Frédéric	
ROMERO Sonia	
ROMO Christophe	
ROUQUETTE DAMIEN	
ROUVEIROL Valérie	
SAUVIER Jean-Marc	
SINEGRE Joana	
STADLER Magali	
SYZ Nathalie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

THERY Clément	
TRINQUIER Jean	
VALAT Jérôme	
VALETTE Daniel	
VAN DER HORST Claire	
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	

18 décembre 2023

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20 décembre 2023, ^{A.16}

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

a' lodeve
le 14 décembre 2023



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LODÉVOIS ET LARZAC

Jean-Luc Riqui
Président

1, Place Francis Morand - 34700 LORZAC
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 00
contact@lodevois-et-larzac.fr
www.lodevois-et-larzac.fr